

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

les mesures dans les écoles

En cette rentrée marquée par la crise énergétique, la Ville de Paris participe pleinement à l'effort national en proposant un plan d'actions d'urgence visant à réduire la consommation d'énergies, afin d'endiguer le risque de pénuries.

Ainsi, dès la mi-septembre, la Ville de Paris a annoncé une série de mesures pour réduire les principaux postes de consommation énergétique comme l'extinction des éclairages ornementaux des façades extérieures et des monuments municipaux.

Les écoles et collèges sont concernés par ces mesures. Les bâtiments municipaux représentent 75% de la consommation d'énergie de l'administration parisienne et les écoles et collèges un tiers de cette consommation. L'enjeu de modération de la consommation énergétique dans les bâtiments scolaires est donc important pour faire face à cette crise. La réduction de notre consommation d'énergies fossiles est aussi une condition essentielle de la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est pourquoi le chauffage sera mis en route dans les écoles et collèges à la rentrée des vacances d'automne (sous réserve, comme les années précédentes, que les températures extérieures soient inférieures à 13,5 degrés pendant 3 jours). La température de la pièce la plus froide du bâtiment sera réglée à 18 degrés.

Nous vous invitons donc, selon la météo, à habiller chaudement vos enfants pour l'école.

Par ailleurs, la Ville poursuit son programme de rénovation énergétique des bâtiments publics (crèches, groupes scolaires, collèges, piscines) permettant de réduire la consommation énergétique, tout en maintenant le confort des usagers.

Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement des résultats engendrés par ces actions et ne doutons pas de votre coopération dans l'application de ces mesures.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

les mesures dans les écoles

En cette rentrée marquée par la crise énergétique, la Ville de Paris participe pleinement à l'effort national en proposant un plan d'actions d'urgence visant à réduire la consommation d'énergies, afin d'endiguer le risque de pénuries.

Ainsi, dès la mi-septembre, la Ville de Paris a annoncé une série de mesures pour réduire les principaux postes de consommation énergétique comme l'extinction des éclairages ornementaux des façades extérieures et des monuments municipaux.

Les écoles et collèges sont concernés par ces mesures. Les bâtiments municipaux représentent 75% de la consommation d'énergie de l'administration parisienne et les écoles et collèges un tiers de cette consommation. L'enjeu de modération de la consommation énergétique dans les bâtiments scolaires est donc important pour faire face à cette crise. Au-delà de cette crise, la réduction de notre consommation d'énergies fossiles est une condition essentielle de la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est pourquoi le chauffage sera mis en route dans les écoles et collèges à la rentrée des vacances d'automne (sous réserve, comme les années précédentes, que les températures soient inférieures à 13,5 degrés pendant 3 jours). La température de la pièce la plus froide du bâtiment sera réglée à 18 degrés.

Nous vous invitons donc, selon la météo, à habiller chaudement vos enfants pour l'école.

Par ailleurs, la Ville poursuit son programme de rénovation énergétique des bâtiments publics (crèches, groupes scolaires, collèges, piscines) permettant de réduire la consommation énergétique, tout en maintenant le confort des usagers.

Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement des résultats engendrés par ces actions et ne doutons pas de votre coopération dans l'application de ces mesures.